 

**Communiqué de presse**

Paris, le 1er août 2022

**La France poursuit son engagement dans la recherche pour lutter contre la variole simienne**

# La variole simienne, maladie endémique en Afrique de l’Ouest et du Centre, a pour la première fois fait l’objet d’une transmission inter-humaine en Europe et en France au début du mois de mai 2022. A la suite de l’apparition de ces premiers cas, l’ANRS | Maladies infectieuses émergentes, agence autonome de l’inserm, en lien avec le ministère de lʼEnseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Santé et de la Prévention, a mis en place un programme de recherche d’urgence.

Dès le 16 mai 2022, l’ANRS | Maladies infectieuses émergentes, a activé un dispositif de crise sur le volet recherche dédié à la variole simienne ; le premier cas de variole simienne ayant été rapporté au Royaume-Uni le 7 mai 2022.

**Afin d’assurer une réponse coordonnée et efficace** pour faire face à cette émergence, l’agence a immédiatement mis en place des activités de [veille scientifique](https://www.anrs.fr/fr/actualites/1079/veille-scientifique-sur-la-variole-du-singe) et d’information à destination des pouvoirs publiques et des médias.

En parallèle, l’ANRS | Maladies infectieuses émergentes a réuni un groupe pluridisciplinaire de plus de 50 experts afin de **faire le point sur l’étendue des connaissances scientifiques et de définir des priorités de recherche** pour la réponse à l’épidémie de variole simienne en France. Ce travail a été mené en étroite articulation avec la feuille de route recherche discutée lors d’une réunion internationale organisée par l’Organisation Mondiale de la Santé au début du mois de juin.

Les priorités de recherche retenues sont les suivantes :

* **Etudes des réservoirs animaux** : identification des espèces responsables du spill-over dans les zones endémiques (franchissement de la barrière d’espèces par le virus, avec transmission de l’animal à l’homme *via* des rongeurs, chauve-souris, primates non-humains…), risque et prévention du spillback dans les zones ayant connu des foyers épidémiques récents (franchissement de la barrière d’espèces inverse du premier avec transmission de l’homme vers l’animal *via* des animaux de compagnie, la faune locale…) ;
* **Développement de méthodes diagnostiques adaptées** : moléculaires, sérologiques, chez l’homme et l’animal ;
* **Dynamique de circulation du virus (chez l’animal et chez l’homme) et modes de transmission interhumaine** : séroprévalence, transmission sexuelle, transmission par gouttelettes, persistance du virus dans les fluides biologiques, étude de la durée de la contagiosité, étude de modélisation afin d’anticiper et orienter les politiques de santé publique ;
* **Histoire naturelle et physiopathologie de l’infection** : interactions virus/hôtes, pathogénèse, études de virulence (rôle des mutations dans la pathogénèse), études de la réponse immunitaire ;
* **Etudes en sciences humaines et sociales notamment dans les populations les plus exposées** : analyse de la perception et de la compréhension de l’infection, déterminants socio-environnementaux de l’exposition, prévention

et sensibilisation pour les populations exposées, perception des mesures barrières, analyse des dynamiques de mobilisations collectives, logiques de la réponse des pouvoirs publics.

Pour assurer la bonne circulation de l’information et favoriser l’élaboration de projets de recherche autour de ces priorités, l’ANRS | Maladies infectieuses émergentes a mobilisé la communauté scientifique et mis en place des groupes de travail.

Deux projets de recherche structurants ont d’ores et déjà été initiés après leur évaluation par un conseil scientifique indépendant et grâce au soutien financier du ministère de la Santé et de la Prévention :

* **Lancement d’une** [**cohorte internationale**](https://www.anrs.fr/fr/presse/communiques-de-presse/1120/lancement-dune-etude-scientifique-internationale-sur-la-variole) **de personnes infectées par le virus de la variole simienne (ANRS MOSAIC)**, en collaboration avec l’Université d’Oxford, les Hôpitaux Universitaires de Genève, et coordonnée par l’ANRS | Maladies infectieuses émergentes pour l’Europe. Ce projet vise à mieux comprendre la maladie et évaluer l’impact de la prise en charge des patients infectés. Les premiers patients ont été inclus en France le 13 juillet 2022 ;
* **Mise en place d’une cohorte de personnes contacts à risque d’infection Monkeypox (MONKEY VAX)**, promue par l’AP-HP, et qui permettra d’étudier l’efficacité de la vaccination post-exposition (vaccin de troisième génération développé contre la variole). Les premiers patients ont été inclus en France le 13 juillet 2022.

A la suite de [l’avis du 7 juillet 2022](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3351308/fr/avis-n2022-0039/ac/sespev-du-7-juillet-2022-du-college-de-la-haute-autorite-de-sante-relatif-a-la-vaccination-contre-le-virus-monkeypox-en-preexposition-des-personnes-a-haut-risque-d-exposition) de la Haute Autorité de Santé d’élargir la vaccination contre la variole en pré-exposition aux personnes les plus à risque de contracter le virus, un volet a été ajouté à l’étude ANRS DOXYVAC[1](#_bookmark0) après autorisation du Comité de Protection des Personnes (CPP) et permettra d'évaluer le bénéfice de cette vaccination contre l’infection par le virus de la variole simienne.

Dès mi-juin, avec l’appui de l’équipe d’[ERINHA,](https://www.erinha.eu/) l’infrastructure de recherche pan-européenne sur les micro-organismes hautement pathogènes, l’ANRS | Maladies infectieuses émergentes a lancé en urgence un [appel à projets](https://www.anrs.fr/fr/actualites/1105/un-appel-projets-de-recherche-flash-sur-la-variole-simienne) pour financer des travaux de recherche qui apporteront des connaissances à court terme sur la variole simienne.

**Dix projets ont été retenus pour financement**, grâce au soutien du ministère de lʼEnseignement supérieur et de la Recherche, pour un total de près de trois millions d’euros. Ces projets répondent en partie aux priorités définies précédemment.

La variole simienne étant endémique en Afrique de l’Ouest et en Afrique centrale, cet appel à projets a également été ouvert aux pays à revenu faible et intermédiaire. L’ANRS | Maladies infectieuses émergentes, l’Institut national de recherche biomédicale en République démocratique du Congo (INRB), et le National Institute of Allergy and Infectious Diseases aux Etats-Unis (NIAID/NIH), en collaboration avec l’OMS, ont organisé deux consultations en juin et juillet 2022 afin d’élaborer un protocole commun (CORE protocol) pour l’évaluation des traitements chez les personnes infectées par la variole simienne. Un essai clinique multi-pays évaluant la tolérance et l'efficacité des traitements, basé sur ce protocole, sera lancé prochainement.

Toutes ces études couvrant diverses thématiques et disciplines, portées par de multiples institutions de recherche en France et à l’étranger, en lien avec l’Europe et l’OMS, ont été déployées ou vont l’être dans un court délai – moins de deux mois après la déclaration des premiers cas en Europe. **Elles apporteront des connaissances utiles à la mise en place de la réponse à cette épidémie et aideront à orienter les décisions de santé publique adaptées à chaque population.**

**En savoir plus sur les projets sélectionnés suite à l’appel à projet « Flash » sur la variole simienne :** [**https://www.anrs.fr/fr/actualites/1129/resultats-de-lappel-projets-flash-sur-la-variole-simienne**](https://www.anrs.fr/fr/actualites/1129/resultats-de-lappel-projets-flash-sur-la-variole-simienne)

**Contacts presse :**

ANRS | Maladies infectieuses émergentes : information@anrs.fr [www.anrs.fr](http://www.anrs.fr/)

Ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche : presse-mesr@recherche.gouv.fr

Ministère de la Santé et de la Prévention

Direction générale de la Santé : Presse-dgs@sante.gouv.fr

1 Essai clinique de prévention combinée des infections sexuellement transmissibles (IST) chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et sous prophylaxie pré-exposition au VIH (PrEP).